INITIALES DU MAIRE
M.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 17 NOVEMBRE 2021, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Nancy Gosselin, Mathilde Lévesque, Chantal Mélançon, Michel Cliche maire ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

Absente : Nicole Therrien et Claire Paquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2021 ;
4. Suivis au procès-verbal ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Règlement d'emprunt #175 ;
9. Salaire 2022;
10. Salaire Éric Lépine;
11. Noel des enfants;
12. Fête des bénévoles;
13. Demande d'appui du CISSSAT;
14. Contrat déneigement Ile Nepawa;
15. Soumission sable et sel hiver 2021-2022;
16. Contrat et entente intermunicipal inspecteur;
17. Nomination maire suppléant;
18. Déclaration d'intérêts pécuniaires;
19. Période de questions ;
20. Levée de l'assemblée.

2. ORDRE DU JOUR

2021-11-01

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon appuyé par Mathilde Lévesque et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président, Michel Cliche

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2021

2021-11-02

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251 - www. fd.qc.ca

IL EST PROPOSÉ par Nancy Gosselin, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu que le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

.

5. TRÉSORERIE

2021-11-03

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de **66036.00$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

8. MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #175

2021-11-04

Attendu que la municipalité a adopté le règlement d'emprunt #175 pour les travaux de réfection de chaussée, réfection du traitement de surface du 2e et 3e rang;

Attendu que nous devons modifier l'article 4 dudit règlement pour y ajouter l'affectation d'une source de crédit disponible (fonds général).

En conséquence, l'article 4 du règlement sera modifié comme suit :

ARTICLE 4. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 553 296.00 $ sur une période de 2 ans, et d'utiliser le fond général pour un montant de 61 478$.

En conséquence, il est proposé par Nancy Gosselin, appuyé par Chantal Mélançon, de modifier l'article 4 du règlement #175 tel que mentionné.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
MC
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2021-11-05
No de résolution
ou annotation

9. SALAIRES 2022

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Mathilde Lévesque, d'accorder une hausse salariale de 2% en 2022, aux employés de la municipalité.

Adoptée

2021-11-06

10. SALAIRE ÉRIC LÉPINE

Il est proposé par Nancy Gosselin .appuyé par Chantal Mélançon d'ajuster le salaire d'Éric Lépine en conséquence des travaux effectués pour la municipalité, dont les détails sont déposés au dossier de l'employé.

Adopté

2021-11-07

11. NOEL DES ENFANTS

Attendu que nous avons reçu une demande de commandite pour souligner la fête de Noël des enfants de notre communauté;

Attendu que les enfants attendent toujours cette fête avec impatience;

Attendu que le comité procédera à une distribution selon les normes sanitaires en vigueur;

En conséquence, il est proposé par Mathilde Lévesque, appuyé par Chantal Mélançon, d'attribuer un montant de 900.00$ au comité Réalisations Clerval pour orchestrer le tout selon les normes sanitaires en vigueur.

Adoptée

12. FÊTE DES BÉNÉVOLES

2021-11-08

Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Nancy Gosselin, de procéder à l'achat de présents pour les bénévoles et de faire la distribution de ceux-ci selon les normes sanitaires en vigueur.

Adoptée

2021-11-09

13. DEMANDE D'APPUI POUR LE MAINTIEN DE NOS SOINS DE SANTÉ

Attendu que le CISSSAT a annoncé des coupures de services draconiennes prenant effet le 18 octobre 2021 sur tout son territoire, et que les plus importantes coupures se situent en Abitibi-Ouest;

- Fermeture des 2 lits de pédiatrie. Les enfants seront dorénavant systématiquement hospitalisés à Rouyn-Noranda, à une heure de route.

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251 - www. fd.qc.ca

- Fermeture de 15 des 30 lits de courte durée, alors que 23.5 patients ont été hospitalisés en moyenne chaque jour depuis 5 ans

- Fermeture de 2 des 4 lits de soins intensifs, et fusion des 2 lits restants avec l'urgence, alors que 2.7 lits ont été utilisés en moyenne chaque jour depuis 5 ans.

- Fermeture de 3 des 8 lits en santé mentale.

Attendu que selon le plus récent Portrait de la santé de la population d'Abitibi-Ouest publié en 2021 par le CISSSAT, l'Abitibi-Ouest présente une population nettement plus vulnérable que les autres régions, notamment :

- Espérance de vie inférieure de presque 2 ans à la moyenne Québécoise, alors que l'écart n'était que de 1 an en 1994.

- Vieillissement qui s'accélère.

- Proportion plus élevée de clientèle vulnérable (famille monoparentales, personnes faiblement scolarisées, famille à faible revenu).

- À la maternelle, près de 4 enfants sur 10 sont vulnérables.

- Taux de traumatisme non intentionnel nettement supérieur au reste du Québec.

- Taux de signalement à la DPJ supérieur à ceux du Québec.

Attendu que dans ce contexte, il nous est très difficile de comprendre que les coupures annoncées par le CISSSAT soient particulièrement ciblées en Abitibi-Ouest.

En conséquence, il est résolu de demander au CISSSAT de suspendre l'application des coupures proposées et de plutôt travailler sur un plan d'action concret pour s'attaquer aux causes profondes de la situation actuelle, plan qui pourrait inclure par exemple;
- Nomination d'un gestionnaire local
- Gestion locale des horaires
- Factions de 12 heures et autres aménagements favorables à l'élimination du Temps Supplémentaire Obligatoire. Les exemples abondent au Québec pour témoigner de l'efficacité de cette mesure.
- Formation d'un comité local de recrutement multidisciplinaire.
- Discussions avec la Fondation Dr Jacques Paradis pour la mise en place d'incitatifs financiers au recrutement d'infirmières.

En conséquence il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean d'appuyer cette demande pour le maintien de nos soins de santé.

Adopté

14. CONTRAT DÉNEIGEMENT ILE NEPAWA

2021-11-10

Attendu que l'entente avec la Corporation des chemins d'hiver s'est terminée après la saison hivernale 2020-2021;

Attendu que la municipalité doit accorder un contrat pour le déneigement du chemin de l'Ile Nepawa;

En conséquence il est proposé par Nancy Gosselin appuyé par Chantal Mélançon d'octroyer le contrat a Denis Bédard Enr, au prix de

2675$ par km, sur une distance total de 10.78km pour un total de 28 836.50$ + taxes.

Adopté

15. SOUMISSION ET ACHAT SABLE ET SEL HIVER 2021-2022

Attendu que la municipalité doit procéder à l'achat de 250 tonnes de sable et sel pour la saison hivernale.

Il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Mathilde Lévesque de procéder à l'achat de 250 tonnes de sable et sel à Multi-Service Robitaille inc au prix de 26,50$+taxes/tonne.

Adopté

16. CONTRAT ET ENTENTE INTERMUNICIPAL INSPECTEUR

2021-11-11

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Guy Hébert occupe les fonctions d'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE Monsieur Hébert occupe ses fonctions depuis le 17 octobre 2018;

ATTENDU QUE les parties désirent réviser les conditions de travail de l'inspecteur municipal et procéder au renouvellement de l'entente intermunicipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean d'autoriser la directrice générale, Stéphanie Côté à modifier les conditions tel que déposé au dossier lesquelles seront effectives en date du 1 décembre 2021.

Adoptée

17. NOMINATION MAIRESSE SUPPLÉANTE

2021-11-12

Il est proposé par Nancy Gosselin, appuyé parMathilde Lévesque et unanimement résolu de nommer Chantal Mélançon comme mairesse suppléante et agira comme substitut au maire pour les assemblées de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest.

Adopté

18. DÉCLARATION D'INTERETS PÉCUNIAIRES

Les membres du conseil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251 - www. fd.qc.ca

INITIALES DU MAIRE M.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

19. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

2021-11-13

ATTENDU QUE les nouveaux élus doivent suivre une formation obligatoire sur le comportement éthique.

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon, d'inscrire Mathilde Lévesque et Claire Paquet à la formation obligatoire sur le comportement éthique au montant de 275 $ chaque.

Adoptée

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-11-14

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 19h40.

Stéphanie Côté
Directrice générale

Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».